



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 juillet 2008
Français
Original : anglais

Lettre datée du 21 juillet 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Cambodge auprès de l'Organisation des Nations Unies

Me référant à ma précédente lettre du 18 juillet 2008 dans laquelle j'indiquais que la Thaïlande avait violé la souveraineté du Royaume du Cambodge et occupé le territoire de ce pays, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les faits nouveaux ci-après :

C'est avec la plus grande patience et une extrême bonne volonté que la délégation cambodgienne, dirigée par le général Tea Banh, Vice-Premier Ministre et Ministre de la défense nationale, a eu, le 21 juillet 2008, en Thaïlande, dans le cadre de la Commission frontalière mixte du Cambodge et de la Thaïlande, de longs entretiens avec la délégation thaïlandaise, conduite par le général Boonsrang Niumpradit, commandant suprême de l'état-major des forces armées royales thaïlandaises.

Lors de ces entretiens, la partie cambodgienne a proposé que les soldats thaïlandais et cambodgiens se retirent de la pagode Keo Sikha Kiri Svava, en territoire cambodgien, et offert de construire, à un nouvel emplacement, un village et des installations conformes aux normes internationales à l'intention des paysans cambodgiens vivant dans la zone du marché près du temple de Préah Vihéar. Ces propositions constituent le maximum de concessions que le Cambodge puisse faire, comme geste de bonne volonté, pour régler la crise par des moyens pacifiques.

Malheureusement, la Thaïlande a maintenu ses revendications frontalières et, dans le même temps, renforcé sa présence militaire en postant des unités d'artillerie et des blindés le long de la frontière. Ces actes constituent une menace extrêmement grave pour la souveraineté et l'intégrité territoriale du Cambodge ainsi que pour la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est.

Au vu de ce qui précède et pour prévenir une escalade risquant à tout moment de déboucher sur un conflit armé, j'ai l'honneur de vous demander de convoquer d'urgence une réunion du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies,



avec la participation de M. Hor Namhong, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Royaume du Cambodge, en vue de traiter le problème susmentionné qui menace gravement la paix et la sécurité dans la région.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Kosal **Sea**
